

CLASSES EN LUTTE...

fede-educ@cnt-f.org

Supplément au N°41
janvier 2005

Pour une révolution sociale, éducative et pédagogique

La CNT-éducation, c'est quoi ?

- **Unité des personnels sur leur lieu de travail et solidarité concrète** : la FTE regroupe dans la même structure tous les travailleurs (-euses) de l'éducation, du privé comme du public, précaires, titulaires et intervenants extérieurs, ainsi que les étudiant(e)s et les lycéens(-nes),
- **Démocratie directe dans le syndicat comme dans les luttes** : à tous les niveaux, c'est l'AG souveraine qui décide et non un quelconque "bureau",
- **Autogestion dans le syndicat** : refus de la bureaucratie syndicale par la gestion collective des tâches (permanences d'accueil, rédaction des bulletins...), rotation et révocabilité permanente des mandats, refus des permanent(e)s rémunéré(e)s par l'employeur qu'ils/elles sont censé(e)s combattre,
- **Défense d'un syndicalisme indépendant de l'Etat et du patronat** : refus de toute forme de subventions, autonomie complète vis à vis des organisations politiques, religieuses ou autres, syndicat ouvert à toutes et tous, refus du cumul d'une fonction politique et d'une fonction syndicale,
- **Défense et promotion d'un projet social, éducatif et pédagogique** : le syndicat est une force de proposition porteur d'un "autre futur" et de revendications concrètes,
- **Construction d'une force syndicale autonome, intercorporative et révolutionnaire** : les syndicats de la FTE sont adhérents à la Confédération Nationale du Travail, regroupant dans le même esprit les travailleurs (euses) du public et du privé, les chômeurs (euses), les retraité(e)s militant dans les entreprises comme dans les quartiers (antifascisme, lutte pour les droits des femmes, anti-militarisme...). Pour détruire le capitalisme et l'Etat et construire un monde autogestionnaire et égalitaire.
- **Solidarité internationale** : la FTE est en contact avec des organisations syndicales étrangères, tant il est vrai que le combat des travailleurs ne connaît pas de frontières.

Pour le service public, pour nos salaires, contre la loi d'orientation En Grève le 20 janvier !

La CNT-FTE a décidé d'appeler à la journée de grève prévue le 20 janvier prochain dans l'Éducation nationale. Cette journée s'inscrit dans la continuité de la grève du 7 décembre dernier contre le nouveau projet de loi d'orientation scolaire (loi dite « Fillon » du nom du ministre) mais aussi dans un élargissement à l'ensemble de la fonction publique en pointant l'austérité budgétaire et en dénonçant les logiques de casse des services publics.

La dénonciation des choix budgétaires de l'État sous diktat du patronat doit bien être au centre de notre mobilisation tant ils révèlent des choix et des logiques sociales d'inspiration libérale désastreux pour les personnels comme pour la population dans son ensemble.

Austérité sur les salaires

Une des conséquences des logiques d'austérité budgétaire sur les services publics est celle que nous voyons tous les mois sur notre fiche de paye. Depuis le « gel des salaires » de la fonction publique, nous voyons notre pouvoir d'achat diminuer peu à peu (5% en quelques années sans prendre en compte l'inflation indirecte des prix liée au passage à l'euro). Le ministre nous propose une augmentation de 0,5% pour cette année comme pour la prochaine ! C'est presque nous proposer de nous faire l'aumône ! Reprenons ce que l'État nous vole !

Austérité pour le service public

La principale conséquence de l'austérité budgétaire reste la baisse des moyens attribués aux services publics et donc la lente dégradation de la qualité du service rendu. Dans ce cas, c'est toute la population qui est concernée et plus particulièrement les classes populaires tant nous savons que l'accès à des services publics de qualité, c'est à dire des services non marchands répondant à des besoins fondamentaux, est pour elles primordial. Entre les non-renouvellements de postes, la baisse des recrutements, le développement de la précarité, les lois de décentralisation ou encore les lois de « réforme » ou « d'orientation » c'est toute une logique d'exclusion sociale et de casse des services publics qui est à l'œuvre où tous les secteurs sont tour à tour touchés.

Loi Fillon : casse du service public d'Éducation

Dans le cas de l'Éducation nationale cette casse passe aussi par le projet de nouvelle loi d'orientation scolaire. Dans la lignée des projets européens d'adaptation de l'École à la société capitaliste et d'offensives libérales sans précédent (LOLF, décentralisation, loi Borloo.), le projet de loi Fillon prétend remédier aux difficultés du système scolaire français. En réalité les mesures annoncées sont alarmantes : elles vont dans le sens d'une accélération de la sélection et de la ségrégation sociales, d'un renoncement à une École pour tous, d'un retour de l'autorité et du conformisme social, et d'une diminution du coût du service public d'éducation. Celle-ci va permettre de flexibiliser et de précariser un peu plus les personnels tout en augmentant pour la population les inégalités scolaires, sociales et territoriales.

Tous et toutes ensemble !

De la loi d'orientation scolaire au plan « Hôpital 2007 », c'est tous les services publics qui sont concernés par ces « réformes » qui en organisent la casse. Voilà pourquoi, la CNT ne peut que soutenir une mobilisation de l'ensemble des services publics tant les attaques, les combats à mener et les revendications sont communs.

Nous pouvons par contre regretter que les services publics soient appelés à se mettre en grève sur trois jours (les 18, 19 et 20 janvier). Une grève unitaire, tous ensemble, aurait eu plus de poids et de sens. Articuler une double lutte, celle pour la défense des services publics dans leur ensemble et leur place dans la société et celle contre les réformes spécifiques à chacun de nos secteurs, est bien l'enjeu des mois à venir. Nous devons être capables de mener cette double lutte ensemble au-delà du corporatisme et des intérêts bureaucratiques et politiques. Pour gagner cette mobilisation, il nous faudra aussi renouer avec la pratique de la grève reconductible. La grève du 20 janvier peut être une étape pour la construire.

La carte scolaire 2005

La priorité du gouvernement est la baisse du coût de l'Éducation nationale. Pour se convaincre de cette volonté politique, il suffit d'analyser le projet de répartition des moyens d'enseignement pour la rentrée 2005. Cette carte scolaire 2005 doit permettre de s'adapter à une augmentation absolue du nombre d'élèves.

- Dans le premier degré, afin d'accueillir 45 000 élèves supplémentaires, Fillon annonce la création de 700 postes, soit un(e) enseignant(e) pour 65 élèves ! Et encore le ministère a revu sensiblement à la baisse les chiffres de la Direction de l'Évaluation et de la Prospective qui annonçait une augmentation de 61 000 élèves.

- Dans le second degré, le nombre d'élèves devrait diminuer de 42 500 selon le ministère. La carte scolaire prévoit la suppression de 5 450 postes d'enseignants, dont 3 350 titulaires et 2 100 contractuels, soit un(e) enseignant(e) pour 8 élèves !

CNT FTE Bureau Fédéral :

9 place Lazare Goujon, Palais du Travail,
69100 Villeurbanne
Permanences le mercredi de 17 à 19H au
44 rue Burdeau 69001 LYON
fede-educ@cnt-f.org



Classes en lutte... est diffusé tous les mois par mail. Pour le recevoir automatiquement inscrivez-vous à : fede-educ@cnt-f.org